"La crise financière internationale n'a aucune répercussion sur le maroc" (wali bankal-maghrib)

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-09-2008 23:16:59

Le Wali de Bank Al-Maghrib, M. Abdellatif Jouahri a affirmé que "Le Maroc n'est pas touché par la crise financière internationale", qui a éclaté suite à la mise en faillite de "Lehman Brothers", quatrième banque d'affaires américaine.

"Nous ne sommes pas concernés par la crise internationale car nous n'avons pas de subprimes dans nos banques. Nous ne sommes pas concernés par la crise immobilière et nos banques ne portent pas ce genre d'actifs qui a causé la perte de la prestigieuse banque américaine", a-t-il souligné dans une déclaration au quotidien +Le Matin du Sahara et du Maghreb+, publiée jeudi.

M. Jouahri a indiqué que "notre secteur bancaire n'a pas été partie prenante au rachat de ces créances hypothécaires et titrisées par les banques américaines", précisant que "nous sommes dans une phase de surchauffe des crédits aux particuliers et aux entreprises, et nos banques sont plus dans l'activité de banque de détail. Ce qui les protège tout en leur assurant une rentabilité".

Pour limiter les risques, a-t-il dit, plusieurs mesures ont été prises dont "la mise en place d'un code d'éthique et de déontologie, des règles prudentielles et d'audits internes", indiquant qu'un audit international au titre de la Banque mondiale a été réalisé sur toutes les procédures de gestion des réserves de change de la Banque centrale marocaine.

"Le diagnostic portant sur les procédures et les règles s'inscrit dans la conformité aux normes de sécurité internationales", a affirmé M. Jouahri, faisant savoir qu'"une méthodologie de maîtrise et d'analyse des risques opérationnels, fondée sur le principe d'auto-évaluation par les entités de leur niveau d'exposition au risque" a été adoptée dans ce sens.

Concernant la question d'éventuelles corrections de bourse, il a affirmé qu'il ne "faut pas dramatiser, mais au contraire communiquer avec intelligence".

"Pour éviter toute dérive ou panique boursière, il appartient en effet au gouvernement, aux régulateurs, au Directoire de la Bourse, aux Associations de sociétés de bourse de monter au créneau pour communiquer et informer des tenants et aboutissants des évolutions de la bourse et du marché", a-t-il dit.

MAP